

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : ASA 17/033/2007 (Public)

Bulletin n° : 099

ÉFAI

1er juin 2007

Chine. L'anniversaire de Tiananmen – pour regarder vers l'avenir il faut pouvoir affronter le passé

Lorsque tous les regards se tourneront vers Pékin pour les Jeux olympiques d'août 2008, beaucoup se souviendront d'un évènement précédent qui avait attiré sur Pékin l'attention des médias du monde entier – l'écrasement du mouvement étudiant et de protestation pacifique du 4 juin 1989, qui s'était traduit par des centaines de morts et de blessés. Tout en admirant la croissance économique chinoise, dont témoignent les énormes changements intervenus à Pékin ces dernières années, les spectateurs se demanderont aussi quelles mesures ont été prises par les autorités chinoises pour redresser les torts engendrés par ces évènements tragiques.

Les autorités ne présentent plus aujourd'hui les évènements comme une « *rébellion contre-révolutionnaire* », préférant parler d'« *incident politique* », mais elles continuent de faire la sourde oreille aux appels réclamant justice pour les victimes et leurs familles. Partout dans le monde, l'expérience montre que la stabilité est mieux assurée à long terme lorsque les injustices du passé sont prises en compte, car les règles du droit et le principe selon lequel nul n'est au dessus des lois s'en trouvent ainsi renforcés.

Jusqu'à présent, les autorités n'ont mené aucune enquête indépendante sur les évènements du 4 juin 1989 en vue de traduire en justice les responsables d'atteintes aux droits humains ou d'indemniser les victimes ou leurs familles. Selon certaines informations, les autorités locales auraient versé 70 000 yuans (environ 6750 euros) en mai 2006 à la mère de Zhou Guocong, un garçon de quinze ans battu à mort par la police de Chengdu, dans la province du Sichuan, le 7 juin 1989. Il avait été arrêté pour avoir pris part aux manifestations en faveur de la démocratie. Cependant, le versement a été décrit comme une « *allocation pour conditions de vie difficiles* » plutôt que comme une « *indemnisation* ». Il est possible que d'autres familles aient reçu une « *indemnisation* » à titre privé mais qu'on leur ait demandé de garder le silence.

Le gouvernement chinois continue d'étouffer le débat public sur cette question qui reste absente des magazines, journaux, livres scolaires et sites internet en Chine. Au cours de l'année dernière en particulier, les directives officielles en matière de contrôle des médias et de censure se sont multipliées, empêchant toute analyse ou discussion publiques du 4 juin 1989 ou de toute autre période sensible de l'histoire récente de la Chine.

À l'approche du dix-huitième anniversaire des évènements de Tiananmen, Amnesty International demande instamment aux autorités chinoises d'assurer un meilleur respect de la liberté d'expression et d'information en levant l'interdiction officielle de tout commentaire sur les évènements tragiques du 4 juin 1989. Les autorités devraient également rendre publique la liste de toutes les personnes encore emprisonnées en lien avec ces évènements et les remettre en liberté. De telles mesures ne suffiront pas à rendre justice aux victimes et à leurs familles, mais elles constitueraient néanmoins un pas significatif vers plus de transparence et de responsabilisation. Elles seraient également en phase avec les promesses faites par les responsables chinois d'améliorer la situation des droits humains et d'aller vers une « *liberté totale des médias* » pour les Jeux olympiques de Pékin l'année prochaine.

Les inquiétudes concernant la liberté de la presse ont été rappelées récemment par le groupe des Mères de Tiananmen, à Pékin, qui a adressé une lettre ouverte à l'Assemblée populaire nationale en mars 2007, demandant instamment aux autorités de lever l'interdiction de publication frappant trois livres qui traitent des événements du 4 juin 1989, notamment *À la recherche des victimes du 4 juin*, de Ding Zilin, professeur d'université à la retraite et fondatrice du groupe, dont le fils est mort pendant les événements.

Cette requête a été présentée parallèlement à l'appel traditionnel des Mères de Tiananmen, qui militent en faveur de l'ouverture d'une enquête officielle sur les événements, de la poursuite en justice des responsables ainsi que de la reconnaissance de la responsabilité publique et de l'octroi de réparations aux victimes ou à leurs familles. La lettre a été signée par 128 victimes et membres des familles de ceux qui ont été tués au moment de la répression. Amnesty International continue de soutenir des appels en faveur de la justice.

Les efforts déployés par la Chine pour étouffer la liberté d'expression ne se limitent pas à son territoire. En novembre 2006, les autorités serbes auraient annulé la projection à Belgrade du film *Palais d'été*, dont l'action se situe en 1989 sur fond de manifestations, après avoir reçu une lettre de l'ambassade de Chine leur signalant que le film était « *strictement interdit* » en Chine et qu'il devait être retiré, afin de préserver « *de bonnes relations bilatérales* ». Amnesty International regrette la décision des autorités serbes de se soumettre à cette pression et appelle la communauté internationale à se montrer attentive et à résister aux efforts faits par les diplomates chinois pour étouffer la liberté d'expression en dehors de leur pays.

Des dizaines de personnes seraient toujours en prison en Chine pour avoir participé au mouvement de 1989 en faveur de la démocratie, mais aucune statistique officielle n'a été rendue publique et leur nombre exact n'est pas connu. En septembre 2006, les autorités ont libéré Zhang Maosheng, ouvrier machiniste condamné à mort avec sursis dans un premier temps pour « *incendie volontaire contre-révolutionnaire* » ; il avait mis le feu à un véhicule militaire vide le matin du 4 juin 1989. Ce type de condamnation est habituellement commué en emprisonnement à vie. Zhang a été libéré, pour bonne conduite semble-t-il, au bout de dix-sept ans. Amnesty International demande instamment aux autorités de rendre des comptes publiquement sur son action et de libérer les personnes encore emprisonnées pour avoir participé au mouvement.

L'organisation continue d'appeler à la libération immédiate et sans condition des personnes emprisonnées plus récemment pour avoir réclamé qu'un débat public soit engagé sur les événements de 1989 ou pour avoir critiqué la politique officielle sur cette question. Parmi ces personnes se trouvent les militants et journalistes dont les noms suivent et qu'Amnesty international considère comme des prisonniers d'opinion :

- Kang Youping, ancien militant syndicaliste, condamné à quinze années de prison en septembre 2004 pour avoir diffusé des articles et poèmes sur internet appelant à une ré-évaluation du mouvement de 1989 en faveur de la démocratie ;
- Li Jianping, dirigeant étudiant lors des manifestations de 1989 en faveur de la démocratie, condamné à deux années de prison en octobre 2006 après avoir été déclaré coupable d'« *incitation à la subversion* » pour des essais diffusés sur des sites étrangers critiquant le système politique chinois et réclamant plus de démocratie ;
- Shi Tao, qui purge une peine de dix années d'emprisonnement après avoir été déclaré coupable de « *divulgation de secrets d'État* » en avril 2005. Il avait envoyé à un site web à l'étranger les instructions du Parti communiste aux journalistes sur la manière de traiter le sujet du quinzième anniversaire de la répression.

Amnesty International demande également instamment aux autorités chinoises de cesser le harcèlement policier, la surveillance et les détentions arbitraires de défenseurs pacifiques des droits humains, dont beaucoup ont voulu commémorer la mémoire des victimes de la répression de 1989 et demandent réparation. Parmi eux figurent Hu Jia et son épouse Zeng Jinyan, placés une nouvelle fois en « *résidence*

surveillée » à Pékin après avoir voulu se rendre à l'étranger pour tenter d'échapper aux sévères restrictions imposées à l'approche de l'anniversaire du 4 juin 1989, ainsi que Qi Zhiyong, blessé par balle à la jambe au cours de la répression de 1989, sous surveillance policière étroite à Pékin en raison de son action de soutien aux autres victimes handicapées à la suite de la répression.